

OBJET : Réponse au courrier du 20 août 2012

Aux membres du CRAC ASBL,

Quelle est la position d'Ecolo-Florennes et que dit son programme par rapport à l'implantation d'une carrière à Hemptinne ? Notre réponse s'articulera en 4 points.

1. Ecolo-Florennes a toujours marqué et marque encore clairement son opposition au projet d'implantation (et donc d'exploitation) d'une carrière à Hemptinne-Saint-Aubin.

Voici en une phrase ce que nous écrivons dans notre tract électoral intitulé

« Quelques lignes de force de notre programme... » et qui sera distribué en septembre 2012 :

Au chapitre **ENVIRONNEMENT** :

- Améliorer la propreté de la Commune avec l'aide des citoyens.
- Favoriser la mobilité à pied ou à vélo par la création et l'entretien de voies sécurisées (terminer les liaisons inter-villages)
- Mise en place d'un ensemble de mesures environnementales pour préserver la nature
- **NON à la carrière Hemptinne / Saint-Aubin, NON au permis d'exploiter !**
- Mise en place d'un règlement communal concerté pour encadrer les sports moteurs

2. Dans notre programme que nous tenons à votre disposition, vous pourrez lire les raisons qui nous ont motivé notre position. Je cite :

« ECOLO défend une économie durable »

Nous soutenons toutes les initiatives créatrices d'emplois durables et localisés. Les commerçants et les entrepreneurs doivent pouvoir trouver dans les services communaux des interlocuteurs compétents pour faciliter le développement de leurs activités.

Ils doivent pouvoir compter sur une ville propre et accueillante.

Néanmoins, nous combattons les projets destructeurs de la biodiversité et qui apportent des nuisances au plus grand nombre et qui ne réservent que peu d'emploi ».

3. A plusieurs reprises et par voie de presse, nous nous sommes exprimés sur notre opposition à la « carrière de Carmeuse SA ».

Je vous invite à relire ou à consulter sur www.florennes.ecolo.be nos déclarations du 01 09 2011 dans « L'avenir » ainsi que notre communiqué de presse du 10 10 2011. Pour mémoire :

« Avec Carmeuse à Hemptinne, ce sont 3 carrières sur moins de 8 kms ! C'en est une de trop !... Suite aux récentes décisions prises par l'ensemble du Gouvernement wallon de modifier le plan de secteur à Hemptinne-Florennes et ce, en vue d'autoriser l'exploitation d'une carrière par la SA Carmeuse, ECOLO Florennes tient à rappeler sa ferme opposition à ce projet dévastateur d'un site paysager exceptionnel et hypothéquant l'avenir de nos exploitations agricoles locales.

Aucune garantie minimale sur l'exploitation durable des ressources en eau ne nous est parvenue.

Nous craignons même que ce projet mégalomane ne soit pas ou peu porteur d'emplois.

Alors qu'il n'existe aucun plan d'ensemble coordonné de l'exploitation des ressources du sous-sol wallon, nous assistons, par la seule pression d'un industriel carrier, à une mise en scène dramatique et destructrice du cadre de vie des habitants des environs.

Face à cela, ECOLO Florennes soutient fermement la Commune de Florennes qui, à l'instar du Crac, introduira un recours au Conseil d'état.

Nous assurons les Florennois qui supportent déjà l'exploitation de deux carrières (Petons-Solvay et Berthe) du meilleur suivi possible de ce dossier et de notre plus grande vigilance. Ce combat, aux côtés du Crac et de la Commune de Florennes nous semble légitime et incontournable.

4. Notre position étant clairement définie et annoncée, il reste encore à éclaircir deux questions :

- Pourquoi Ecolo-Florennes est-il en désaccord avec la décision du Gouvernement wallon ?

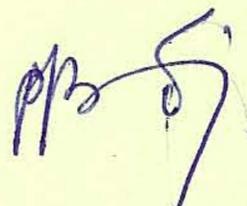
- Et quid de l'avenir ?

Ecolo-Florennes est intervenu à de nombreuses reprises auprès du cabinet Henry pour faire valoir ses craintes et son analyse. Nous avons été écoutés... Toutefois les intérêts économiques, d'une part, et le consensus des forces politiques régionales au sein du Gouvernement wallon, d'autre part, ont eu raison de notre opposition locale à la modification du plan de secteur. Je vous invite à relire notre analyse dans l'article déjà cité de Monsieur Henrard (« L'avenir »)

Notre position n'a pas pour autant changé. Nous estimons qu'en plus des manquements manifestes dans le dossier d'études, les récentes déclarations du professeur Bernard et des Autorités médicales locales confirment nos craintes. Celles-ci auraient justifié en soi, le report de toute décision afin de permettre une étude d'incidences sérieuse et vraiment contradictoire.

Ceci étant dit, nous entendons que l'avis des Florennois soit respecté. La Commune se doit d'être plus que vigilante ! Elle doit être proactive en la matière et se montrer intransigeante lors de la phase ultérieure d'adoption éventuelle du permis d'exploiter.

P.BAUTHIER, secrétaire de la locale Ecolo-Florennes.



21, rue G de Cambrai 5620 FLORENNES

071 68 95 59 0476 609 170